

8 JUILLET 2022

BULLETIN

VOLKSGEZONDHEID | SANTÉ PUBLIQUE

Aperçu des données belges relatives au COVID-19 et actualités en santé publique

A. INFORMATION A PROPOS DU COVID-19



Les infections et les admissions à l'hôpital continuent d'augmenter à peu près au même rythme. La charge des hôpitaux reste relativement limitée, mais entretemps nous constatons une augmentation du nombre de nouveaux foyers infectieux et de décès dans les maisons de repos, surtout en Wallonie et à Bruxelles. Heureusement, le nombre total de décès reste relativement faible. N'hésitez pas à prendre votre troisième ou quatrième rappel, si vous êtes éligible.

Prof. Dr. Yves Van Laethem

1. Nombre de cas, hospitalisations et décès (semaine du 28 juin au 4 juillet 2022)



+ 43%

Nouveaux cas

L'incidence sur 14 jours pour le nombre de cas est de 644/100.000 habitants.

L'incidence sur 7 jours pour le nombre d'hospitalisations est de 7,2/100.000 habitants.

- Le nombre de nouveaux cas rapportés a encore augmenté (+ 43 %) comparé à la période précédente de 7 jours. Le taux de reproduction (Rt), basé sur le nombre de cas diagnostiqués, est resté stable, mais reste supérieur à 1 (1,235).
- Le nombre de nouvelles hospitalisations a encore augmenté (+ 27%) au cours de la période du 1 au 7 juillet, comparé à la période précédente de 7 jours. De même, le nombre de lits occupés en soins intensif pour cette même période a également augmenté (+ 19 %).
- La mortalité liée au COVID-19 a légèrement augmenté. Les décès rapportés ont principalement eu lieu à l'hôpital.
- Surveillance par les médecins généralistes : Le nombre moyen de contacts établis avec un médecin généraliste pour suspicion de COVID-19 a encore légèrement augmenté (29 contacts pour 100 000 habitants par jour, comparé à 25 contacts au cours de la semaine précédente). De même, l'incidence des consultations auprès d'un généraliste pour des symptômes grippaux a également augmenté, avec 151 consultations pour 100 000 habitants.



+ 27%

Nouvelles hospitalisations

- **Surveillance en maison de repos (MR) et de soins (MRS)** : la situation épidémiologique montre une augmentation du nombre de nouveaux cas et de nouvelles hospitalisations parmi les résidents de MR/MRS, du nombre d'infections parmi les membres du personnel ainsi que du nombre de clusters. Toutefois, les chiffres restent toujours relativement faibles.
- Au cours des deux dernières semaines ((20 juin au 3 juillet 2022), le variant Omicron BA.2 représentait 11,46 %, le variant Omicron BA.2.12.1 1,99 %, le variant Omicron BA.4 7,22 % et **le variant Omicron BA.5 72,23 %**.

Source : Sciensano

2. Tests et taux de positivité (semaine du 28 juin au 4 juillet 2022)



Le nombre de tests effectués a continué d'augmenter, avec une moyenne de plus de 20 000 tests par jour. Le taux de positivité a également encore augmenté (presque 31 %).

Source: Sciensano

3. Vaccination contre le COVID-19

En date du 5 juillet, la couverture vaccinale pour la deuxième dose de rappel est de 42 % pour les personnes âgées de 85 ans et plus. Au total, plus de 528 000 habitants de notre pays (4,56 %) ont reçu un 2e rappel.

La Conférence Interministérielle (CIM) Santé Publique appelle toutes les personnes qui n'ont pas encore reçu leur dose de rappel à la demander dans l'intérêt de leur propre santé et pour sauvegarder le système de soins de santé.

Au vu notamment du risque relativement élevé d'infection et de la vulnérabilité des patients dans les hôpitaux, l'ensemble du personnel hospitalier peut également recevoir un rappel supplémentaire au cours des mois de juillet et d'août. Cette possibilité est offerte également à la première ligne et les structures d'hébergement pour personnes âgées.

Afin de se protéger contre une potentielle vague d'infections au cours de l'hiver prochain, la CIM a décidé de proposer un booster automnal contre le COVID-19 dès le début du mois de septembre.

Dans un premier temps, les groupes à risque (65+ et les personnes dont l'immunité est réduite) seront invités, puis le secteur des soins et les 50-64 ans.

Vous trouverez plus de détails dans le rapport hebdomadaire de Sciensano, qui est publié tous les vendredi matins : [COVID-19 - Situation épidémiologique | Coronavirus Covid-19 \(sciensano.be\)](https://sciensano.be) et sur le Dashboard: <https://datastudio.google.com/embed/reporting/c14a5cfc-cab7-4812-848c-0369173148ab/page/ZwmOB>

4. Renouvelez vos certificats de vaccination avant de partir en vacances

Certains pays exigent encore un certificat de vaccination valide. Vous trouverez plus d'informations sur <https://reopen.europa.eu/fr/>

Cependant, il se peut que la validité de votre certificat soit expirée. Dans ce cas, nous vous conseillons de renouveler votre certificat de vaccination COVID-19.

Utilisez-vous l'application covid safe ?

Ouvrez votre application CST et appuyez sur le bouton "Recherche de nouveaux certificats" et identifiez-vous. La validité de votre certificat de vaccination sera alors prolongée.

Vous avez téléchargé votre carnet de vaccination d'un site internet ou vous l'avez fait envoyer sur papier ? Ce certificat a-t-il plus d'un an ? Il est alors préférable de télécharger une nouvelle version ou de demander un nouvel envoi de votre certificat de vaccination le plus récent et actualisé, afin d'avoir à nouveau un certificat valide en poche.

Vous pouvez bien sûr voir les **certificats de rétablissement et les certificats de tests négatifs** comme "expirés" dans l'application. Ceux-ci ont toujours une validité limitée.

Les certificats de vaccination reçoivent une « signature technique » de 1 an lorsqu'ils sont établis conformément aux règles européennes. Nous avons récemment été autorisés à renouveler la signature technique de tous les certificats de vaccination et à l'avenir, cela se fera également automatiquement 30 jours avant "l'anniversaire" de votre certificat de vaccination. Un renouvellement ne sera alors plus nécessaire.

Vous trouverez plus d'informations [ici](#).

B. AUTRES INFORMATIONS

Variole du singe

Depuis début mai 2022, des cas de variole du singe (Monkeypox) sont rapportés dans plusieurs pays en Europe et en dehors, sans lien avec un voyage dans un pays endémique (en Afrique de l'Ouest ou Centrale).

Au 5 juillet 2022, un total de 168 cas confirmés ont été signalés dans notre pays. Il s'agit de 92 cas en Flandre, 64 cas à Bruxelles et 13 cas en Wallonie (8 %). Tous les cas sont des hommes âgés de 20 à 62 ans.

Une mise à jour régulière est disponible sur le [site internet de Sciensano](#)

À partir de la semaine prochaine, les prestataires de soins et les personnes ayant eu un contact non protégé à haut risque avec une personne contaminée pourront se faire vacciner contre la variole du singe dans l'un des neuf centres de référence. Cette vaccination doit idéalement avoir lieu dans les 4 jours suivant le contact. Les personnes non vaccinées contre la variole classique doivent recevoir deux doses, avec au moins 28 jours d'intervalle. Il est recommandé aux personnes qui pensent pouvoir bénéficier de la vaccination de contacter leur médecin généraliste ou spécialiste, qui examinera avec le centre de référence si elles y ont droit. Vu le nombre limité de vaccins et les incertitudes actuelles quant aux livraisons supplémentaires, cette vaccination se fera dans des conditions strictes.

C. DÉCISIONS DE LA CONFÉRENCE INTERMINISTÉRIELLE (CIM) SANTÉ PUBLIQUE

Vous trouverez tous les communiqués de presse de la CIM par le lien suivant :

<https://organesdeconcertation.sante.belgique.be/fr/documents/2022-communiques-de-la-cim>

Pour plus d'informations ou demandes d'interviews, contactez:

Christopher Barzal

Communication COVID-19

SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement

0474/77.98.70

Christopher.barzal@health.fgov.be